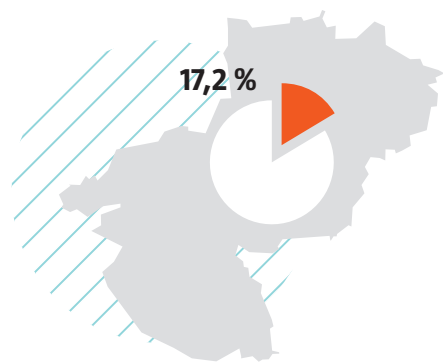


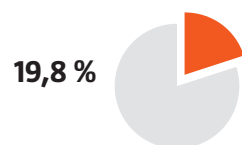
PROFIL DES MOINS DE 30 ANS EN 2017

POPULATION DES 15-29 ANS dans la population totale



Source : Insee - Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2017).

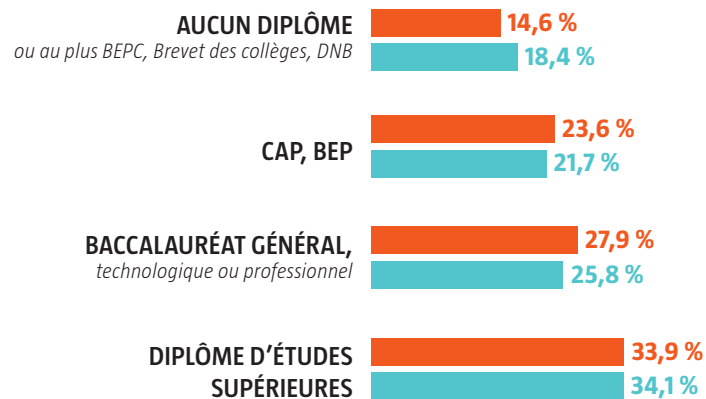
TAUX DE CHÔMAGE DES MOINS DE 25 ANS



Champ : France hors Mayotte
Source : Insee, taux de chômage localisés, enquête emploi DOM.

DIPLÔMES DES 15-29 ANS

Pays de la Loire / France



Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

LE BAROMÈTRE JEUNESSE

Fruit d'une collaboration entre l'INJEP et le CREDOC, le baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018 est une enquête nationale réalisée en ligne début 2018 auprès de 4500 jeunes de métropole et d'outre-mer âgés de 18 à 30 ans, et sélectionnés selon la méthode des quotas.

Lancé en 2016 à la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), ce baromètre annuel propose des indicateurs récurrents et vise à améliorer la connaissance sur les conditions et modes de vie des jeunes ainsi que sur leurs aspirations. Le dispositif d'enquête introduit en 2018 une nouvelle thématique sur le logement des jeunes.

Cette 3^e vague du baromètre comprend cinq grands sujets :

- Les aspirations des jeunes : état d'esprit, satisfaction et regard des jeunes sur leur situation et perspectives...
- L'accès aux droits sociaux et aux soins : attente vis-à-vis des pouvoirs publics, non-recours...
- La mobilité à l'international : départs à l'étranger, motifs de départ, aides reçues...
- L'engagement citoyen : vote, adhésion associative, freins et leviers à l'engagement bénévole...
- Le parcours résidentiel : situation actuelle de logement, cohabitation ou décohabitation, freins et aides pour l'accès au logement...

L'exploitation territoriale des résultats permet d'éditer des fiches régionales qui présentent les indicateurs clés et les spécificités des régions.

L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un observatoire, centre d'expertise et de ressources sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation.

Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

www.injep.fr

RÉGION

PAYS DE LA LOIRE

INFORMATIONS CLÉS

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

LE LOGEMENT

PROFIL DES 18 - 30 ANS EN 2017





RÉGION

PAYS DE LA LOIRE



LES INFORMATIONS CLÉS À RETENIR

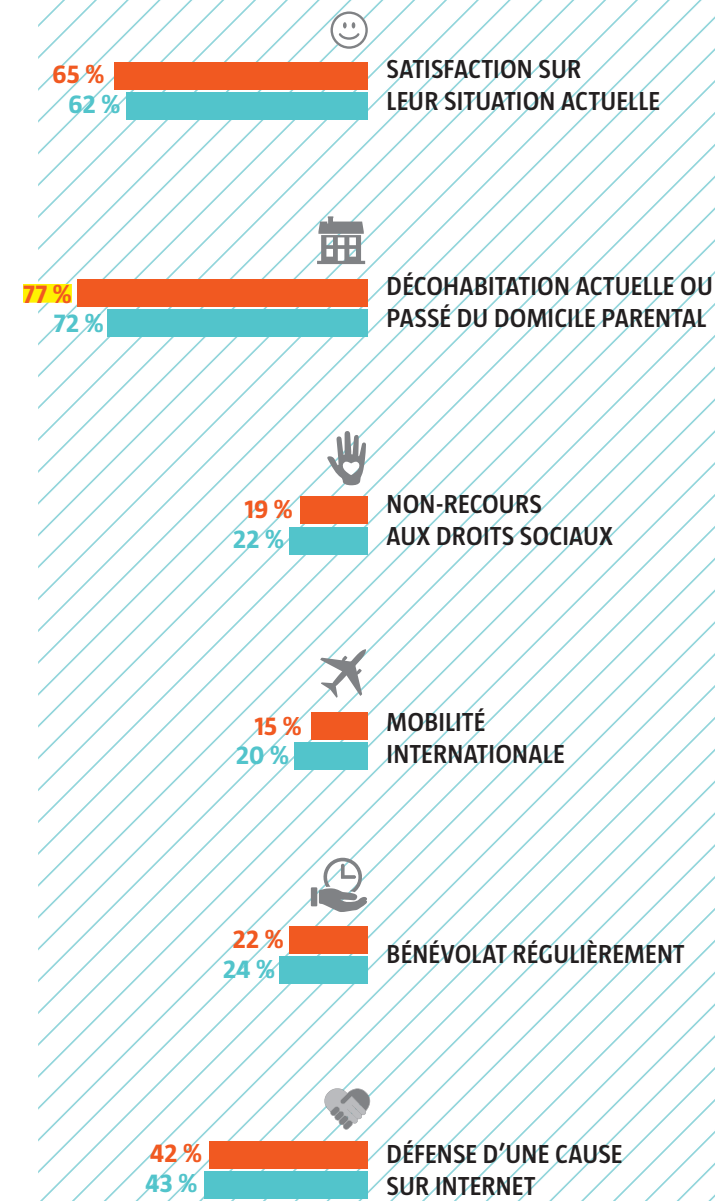


- **Les Pays de la Loire font partie des régions où les 18-30 ans ont le plus souvent déjà quitté le logement parental**, certains ayant pu retourner vivre ensuite chez leurs parents : 77 % des jeunes de cette région ont décohabité, contre 72 % au niveau national.
- **Le taux de non-recours** est légèrement inférieur à celui observé en France : 19 % des jeunes des Pays de la Loire ont déclaré qu'au cours des douze derniers mois, ils n'avaient pas bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils avaient droit, soit trois points de moins qu'en moyenne française.
- La région Pays de la Loire se situe parmi celles où le taux de **mobilité internationale** est parmi les plus faibles : en effet, 15 % des jeunes de la région ont effectué un séjour d'au moins 15 jours dans les 5 dernières années (*hors vacances*), soit 5 points de moins que la moyenne de la France métropolitaine.
- **La part des jeunes impliqués dans le bénévolat** est assez proche de celle observée en France (22 % des jeunes de la région ont déclaré donner du temps au sein d'une association ou d'une autre organisation tout au long de l'année, soit toutes les semaines soit tous les mois, soit -2 points par rapport à la moyenne).
- La part de ceux qui ont signé une pétition ou défendu une cause sur un blog ou un réseau social est proche de celle observée en France (42 % contre 43 % en moyenne).

Légèrement plus satisfaits de leur situation de vie actuelle, les jeunes des Pays de la Loire ont aussi un peu plus que la moyenne française quitté le logement parental, qu'ils soient ou non retournés ultérieurement chez leurs parents. Ils ont en revanche moins souvent qu'en moyenne effectué un séjour à l'étranger (hors vacances) au cours des cinq dernières années.

• **Leur niveau de satisfaction à l'égard de leur vie** est un peu plus élevé que celui observé parmi les jeunes de France : 65 % des jeunes de la région déclarent que de manière générale, leur vie actuelle correspond à leurs attentes (*ce qui est supérieur de 3 points à la moyenne nationale*).

INDICATEURS CLÉS EN RÉGION Pays de la Loire / France



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018.
Lecture : les chiffres surlignés en **jaune** sont significativement différents de la moyenne.

UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT

Interrogés sur les facteurs qui pourraient les inciter à partir à l'étranger, les jeunes des Pays de la Loire se montrent dans l'ensemble aussi enclins qu'en moyenne à partir : moins d'un sur cinq déclare que rien ne pourrait l'inciter au départ (19 %, comme pour l'ensemble des jeunes métropolitains). Les premiers motifs déclencheurs d'un départ sont l'accès à un logement sur place (*cité par 33 %*) et la mise en relation avec un employeur (26 %). Viennent ensuite l'aide financière (18 %) et le congé sabbatique (14 %). Ces motifs sont cités dans des proportions proches ou inférieures à la moyenne. Les jeunes des Pays de la Loire se distinguent de la moyenne dans la mesure où ils sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble des régions françaises à citer des motifs liés à l'accompagnement : l'existence d'une structure d'accueil sur place (15 %, + 2 points) et l'accompagnement dans les démarches administratives (13 %, + 3 points). Relevons que parmi les partants, près de 4 sur 10 (39 %, + 1 point) n'ont pas été accompagnés dans la réalisation de leur projet.

LE LOGEMENT

DES DIFFICULTÉS DANS L'ACCÈS À L'AUTONOMIE

Les informations-clés ont montré que la région a pour caractéristiques une forte proportion de jeunes ayant connu une décohabitation parentale. Parmi ceux encore chez leurs parents, l'aspiration à la décohabitation est très forte puisque plus des trois quarts (77 %) ont déjà envisagé de quitter leurs parents contre les deux tiers (66 %) des jeunes non-cohabitants en France. Relevons enfin que parmi ceux qui ont quitté le logement parental, les jeunes de la région ont moins souvent reçu d'aide financière de leurs proches pour accéder au logement (29 % ont été aidés dans la région contre 38 % en moyenne).

Par commodité de langage, la présente fiche utilise le terme de « Français », qui s'entend comme résidents français et non détenteurs de la nationalité française. Pour en savoir plus, voir les annexes régionales détaillées et le rapport national complet.